

FRAPRU.QC.CA

CO-ORGANISÉE PAR:





FRAPRU.QC.CA

CO-ORGANISÉE PAR:





POUR LE DROIT À UN LOGEMENT ADÉQUAT LUTTONS CONTRE L'INSALUBRITÉ

En ratifiant le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, le Québec et le Canada ont reconnu le droit à un logement suffisant. L'habitabilité est une partie intégrante de ce droit.

Pourtant, au Québec, 97 620 unités locatives ont besoin de réparations majeures. Selon les données compilées par la Société d'habitation du Québec , près du 1/3 des ménages locataires des régions métropolitaines disent avoir au moins un problème d'insalubrité. Dans la grande majorité des municipalités québécoise, il n'y a pas de règlementation sur la salubrité! C'est le cas de Berthierville et de Sorel que la marche *De villes en villages* traversera le 19 septembre.

Pour protéger l'ensemble des locataires du Québec et pour uniformiser les règles, il est nécessaire d'instaurer un code du logement provincial définissant les normes suffisantes quant à la salubrité, la sécurité et l'entretien des logements.

Pour que le gouvernement ne mise pas seulement sur les programmes d'aide à la rénovation qui ont des effets pervers pour les locataires, il faut augmenter les investissements dans des projets d'achat et de rénovation d'immeubles existants pour en faire des coopératives et des OBNL d'habitation. Pour ce faire, il faut bonifier de façon substantielle le programme AccèsLogis.

Le 19 septembre, dans le cadre de la marche De villes en villages pour le droit au logement, joignez-vous au FRAPRU, au RCLALQ, à Action Logement Pierre-de-Saurel et à Action-logement Lanaudière pour revendiquer du prochain gouvernement du Québec l'instauration d'un code du logement provincial.

8h30 : Départ de Contrecoeur (Colonie des grèves)

12h00: Arrivée à Sorel (détails à venir)

14h15: Sortie du traversier, à St-Ignace-de-Loyola. Un accueil y est prévu par les organismes de Lanaudière qui se joindront à nous pour le dernier 6 km.

POUR LE DROIT À UN LOGEMENT ADÉQUAT LUTTONS CONTRE L'INSALUBRITÉ

En ratifiant le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, le Québec et le Canada ont reconnu le droit à un logement suffisant. L'habitabilité est une partie intégrante de ce droit.

Pourtant, au Québec, 97 620 unités locatives ont besoin de réparations majeures. Selon les données compilées par la Société d'habitation du Québec , près du 1/3 des ménages locataires des régions métropolitaines disent avoir au moins un problème d'insalubrité. Dans la grande majorité des municipalités québécoise, il n'y a pas de règlementation sur la salubrité! C'est le cas de Berthierville et de Sorel que la marche *De villes en villages* traversera le 19 septembre.

Pour protéger l'ensemble des locataires du Québec et pour uniformiser les règles, il est nécessaire d'instaurer un code du logement provincial définissant les normes suffisantes quant à la salubrité, la sécurité et l'entretien des logements.

Pour que le gouvernement ne mise pas seulement sur les programmes d'aide à la rénovation qui ont des effets pervers pour les locataires, il faut augmenter les investissements dans des projets d'achat et de rénovation d'immeubles existants pour en faire des coopératives et des OBNL d'habitation. Pour ce faire, il faut bonifier de façon substantielle le programme AccèsLogis.

Le 19 septembre, dans le cadre de la marche De villes en villages pour le droit au logement, joignez-vous au FRAPRU, au RCLALQ, à Action Logement Pierre-de-Saurel et à Action-logement Lanaudière pour revendiquer du prochain gouvernement du Québec l'instauration d'un code du logement provincial.

8h30 : Départ de Contrecoeur (Colonie des grèves)

12h00: Arrivée à Sorel (détails à venir)

14h15: Sortie du traversier, à St-Ignace-de-Loyola. Un accueil y est prévu par les organismes de Lanaudière qui se joindront à nous pour le dernier 6 km.